Être partenaire d'Info Proche Aidant·e

Orienter les proches aidant·e·s vers un CIDFF

Pour leur permettre de bénéficier :

- D'une information juridique gratuite,
- D'un accompagnement personnalisé vers l'emploi,
- D'une médiation familiale,
- D'un soutien psychologique.

Travailler en partenariat avec les CIDFF

- Pour sensibiliser les entreprises et les professionnel·le·s, notamment de l'emploi, sur la situation des proches aidant·e·s et en particulier des femmes,
- Pour faire connaître des dispositifs innovants en faveur des proches aidant·e·s.

Plus d'informations sur Info Proche Aidant·e

Contactez l'équipe de la Fédération nationale des CIDFF : ipa@fncidff.fr

Consultez le site internet et la page facebook de la FNCIDFF :

www.infofemmes.com www.facebook.com/FNCIDFF

Parce que chaque aidant d'un proche est différent, AG2R LA MONDIALE soutient la Fédération nationale des CIDFF et accompagne les aidants en répondant à leurs besoins propres : information, écoute et soutien, accès à des solutions d'hébergement, repos, santé, conciliation de la vie professionnelle et personnelle.

www.ag2rlamondiale.fr www.facebook.com/aidonslesnotres

Porté par la FNCIDFF, **INFO PROCHE** *aidant·e* est **déployé au niveau local** par les CIDFF du Bas-Rhin, du Nord/Roubaix-Tourcoing-Marcq, de l'Ain, des Alpes-Maritimes, de la Haute-Garonne, du Maine-et-Loire et de la Vendée.

Pour participer à ce projet et le suivre, au niveau local

Contactez les CIDFF engagés dans l'expérimentation. Vous pouvez retrouver leurs activités et actualités respectives sur leur site internet et/ou page facebook.

Ain
100 Place Louis Blériot
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 22 39 64
cidff01@cidff01.fr

Alpes Maritimes
33 av. Jean Médecin
Bâtiment B
06000 Nice
04 93 71 55 69
contact@cidff06.com

Bas-Rhin
24 rue du 22 novembre
67000 Strasbourg
03 88 32 03 22
strasbourg@cidff67.fr

Haute-Garonne
95 Grande rue Saint-Michel
31400 Toulouse
05 34 31 23 31
cidff31@cidff31.fr

Maine-et-Loire
35 rue Saint-Exupéry
49100 Angers
02 41 86 18 04
ipa@cidff49.org

Nord/Roubaix-Tourcoing-Marcq
198 rue de Lille
59100 Roubaix
03 20 70 22 18
ipacidff59@gmail.com

Vendée
15 rue Wagram
Résidence Lucien-Valéry, Bât. E
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 08 84 84
cidff85@orange.fr

© FNCIDFF - Septembre 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT EN CHARGE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

FNCIDFF
Fédération nationale des CIDFF

106 CIDFF
1 468 lieux d'information en France

INFO PROCHE aidant·e

ACCOMPAGNER LES PROCHES AIDANT·E·S
DANS LE CHAMP DE L'INFORMATION JURIDIQUE ET SOCIALE,
LA CONCILIATION DES TEMPS DE VIE, L'EMPLOI, LA SANTÉ.

AG2R LA MONDIALE

Les proches aidant·e·s en France

Les proches aidant·e·s viennent en aide à une (ou des) personne(s), de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

Différents facteurs peuvent engendrer la perte d'autonomie de la (ou des) personne(s) aidée(s) : maladie, handicap, âge. Certain·e·s proches aidant·e·s accompagnent parfois deux personnes en même temps (par exemple : un parent dépendant et un enfant handicapé). Plusieurs dispositifs reconnaissent les proches aidant·e·s.

11 millions d'aidant·e·s en France[1]
57 % des aidant·e·s sont des femmes
47 % des aidant·e·s sont en emploi (soit 4 millions de salarié·e·s)
90 % des aidant·e·s ne se considèrent pas comme tel·le·s

Le nombre d'aidant·e·s va augmenter en raison de l'allongement de la durée de la vie, l'augmentation des pathologies liées à l'âge et du maintien à domicile.

Du fait de l'allongement de la durée du travail, de nombreux aidants sont en activité professionnelle, ce qui rend la question de la conciliation des temps cruciale.

L'aidance a un impact sur la vie professionnelle et personnelle : santé physique et mentale, emploi, isolement, rupture de liens sociaux…

Souvent invisibles, les aidant·e·s sont pourtant essentiel·le·s.

Comment améliorer la vie quotidienne des aidant·e·s ?

Comment faire émerger de nouvelles organisations de travail ?

Comment favoriser une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale ?

1. Selon le baromètre des aidants de 2015 réalisé par BVA et la fondation APRIL les aidant·e·s seraient 11 millions en France.

La fédération des CIDFF

La Fédération nationale des CIDFF – FNCIDFF, avec le soutien de son partenaire AG2R LA MONDIALE, vient en appui des CIDFF dans l'accompagnement des aidant·e·s.

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – CIDFF, interviennent dans le champ de **l'accès au droit**, de **l'aide aux familles**, de **l'emploi**…

Atouts des CIDFF

- **Des compétences juridiques**, en particulier dans le domaine du droit de la famille et du droit social ;
- **Une expérience sur la conciliation des temps de vie**, frein particulièrement prégnant chez les femmes ;
- **Une implantation sur l'ensemble du territoire** ;
- **Un vaste réseau de partenaires** : collectivités locales, UDAF, CAF, CLIC, AG2R LA MONDIALE, services sociaux, associations locales, etc.

En plus des services destinés au public, la fédération des CIDFF propose des **formations sur l'égalité femmes-hommes aux professionnel·le·s**.

Info Proche Aidant·e

Objectifs

- **Mieux repérer** le public proche aidant·e accueilli par les CIDFF et leurs partenaires ;
- **Compléter les services proposés** par les professionnel·le·s, notamment en termes d'information juridique et sociale, en complémentarité avec les acteurs du territoire ;
- **Essaimer** les bonnes pratiques au niveau national.

Actions prévues

- Élaboration et **diffusion de plaquettes et affiches** auprès des CIDFF et de leurs partenaires ;
- **Information spécifique** sur les droits des aidant·e·s dans tous les CIDFF :
  - Information sur les droits des aidant·e·s et sur toutes les problématiques juridiques connexes rencontrées par les aidant·e·s,
  - Orientation vers les partenaires locaux compétents,
  - Prise en compte de la situation d'aidance comme frein à l'insertion sociale et professionnelle,
- **Expérimentation** de prestations complémentaires dans sept CIDFF :
  - Réalisation d'un diagnostic de l'offre de services destinés aux aidant·e·s,
  - Mobilisation des partenaires,
  - Mise en place de :
    - Séances d'information collective destinées aux aidant·e·s,
    - Communication autour des permanences d'information juridique,
    - Action spécifique (en fonction du CIDFF) : Bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi des aidant·e·s, formation des aidant·e·s, etc.
- Développement et consolidation de **nouveaux partenariats.**

Public concerné

Conjoint·e·s de personnes en perte d'autonomie, personnes dont les parents sont dépendants, parents d'enfants handicapés, etc.